

## Textes des « Clin d'œil »

### N°1 : Fou et folie

Le mot *fou* apparaît en 1080, avec l'écriture *fol*. Il est issu du latin « *folis* » qui signifie « sac, ballon ». Par métaphore ironique, il en est venu à désigner le malade mental, dont le comportement est comparé au ballon qui va d'un côté et d'autre. On retrouve la même racine dans le mot « folliculaire ». Le mot *fou* est utilisé par la suite (1613), comme terme d'échecs, en remplacement de l'ancien français *aufin*, emprunté à l'arabe. On le rencontre ensuite dans de nombreux jeux de cartes, comme le *fou* du Tarot ou le *joker* du Rami.

Mais, on pense que le mot *fou* vient aussi du latin « *folis* » qui signifie « soufflet, sac empli de vide ». Ainsi, « faire le fou », c'est manifester le vide de la tête et du corps. C'est pour cela que la cornemuse est aussi l'un des accessoires du *fou*.

Le mot *folie* apparaît pratiquement à la même époque (1080), avec le sens de « trouble mental », pour nommer le comportement du *fou*. Il prend plus tard le sens de « goût excessif » (1636), puis de « dépense excessive » (1843, chez Balzac).

Le mot *folie* a aussi désigné au Moyen Age une résidence entouré d'un jardin arboré à l'image de la villa des Italiens de la Renaissance. Citons, par exemple, *La Folie Rambouillet*, rue de Charenton, sous Louis XIII. Les folies ont été longtemps à la mode.

### N°2 : Avoir la danse de Saint Guy

*Avoir la danse de Saint Guy*, c'est « gesticuler dans tous les sens ». Cette expression est d'origine médicale. La danse de Saint Guy est en effet une maladie, la chorée de Sydenham, qui se manifeste par des gestes involontaires et désordonnés évoquant une danse, surtout chez les enfants.

L'appellation « danse de Saint-Guy » date du IX<sup>e</sup> siècle, après les guérisons miraculeuses qui eurent lieu lors du transfert des reliques de Saint Guy de Saint Denis vers la Saxe. C'est alors que le culte de Saint Guy, protecteur des épileptiques et des malades atteints de chorée, se développa.

### N°3 : Mots et expressions de la folie

L'expression *avoir une araignée dans le plafond, dans la tête* (figuré et populaire) se dit d'un homme bizarre et un peu fou

L'expression *avoir des rats dans la tête* se dit d'un homme qui a l'esprit folâtre, bouffon, mais aussi d'un homme qui a des caprices, des idées bizarres.

Le mot *délire* vient du latin « *delirare* » qui signifie au sens propre « sortir du sillon » et au sens figuré « perdre la raison ». Il est très tôt identifié comme l'une des manifestations de la

folie. L'expression « delirium tremens » a été créée en 1819 par l'anglais Sutton pour désigner un délire tremblant.

Le mot *bouffon* vient de l'italien « buffone » qui désigne une personne dont le rôle est de faire rire, d'amuser son entourage en le divertissant, issu du mot « buffo » (« plaisanterie »). On retrouve ce mot dans « opera buffa » (opéra bouffe)

Le mot *marotte* est un diminutif de Marie et est apparu en 1468 avec le sens de « image de la Vierge ». Il désigne en 1530 « l'attribut de la folie », c'est-à-dire le sceptre dérisoire du bouffon, lui-même orné d'une tête de bouffon. Il prend le sens d'« idée folle » en 1623, d'où l'expression *avoir une marotte* qui signifie « avoir une manie, une idée fixe ».

#### N°4 : Nosologie et nosographie

Le mot *nosologie* vient du grec, composé de « noso » (« maladie ») et de « logos » (« étude »). La nosologie concerne l'étude des critères de classification des maladies.

Le mot *nosographie* vient du grec, composé de « noso » (« maladie ») et de « graphie ». La nosographie étudie les classifications des maladies elles-mêmes d'après leurs caractères distinctifs.

#### N°5 : De l'insensé vers l'aliéné

Le mot *insensé* apparaît en 1406 ; il est emprunté au latin chrétien « insensatus » qui signifie « insensé », de « sensatus » (« sensé »). L'insensé est celui qui est privé de sens, ceci de façon définitive. Celui qui le soigne est appelé le médecin des fous.

Le mot *aliéné* apparaît en 1265 ; il est emprunté au latin « alienus » qui signifie « qui appartient à un autre, étranger », de « alius » (« autre »). L'aliéné est celui qui est étranger à lui-même ; étant hors de lui-même, il est fou. Celui qui le soigne est appelé aliéniste.

Au fur et à mesure que la vision que l'on a du fou se modifie, le terme utilisé pour le nommer change. Ainsi, avec Pinel et Esquirol (XIX<sup>e</sup>) on est passé d'« insensé » à « aliéné ». Le médecin des fous est alors appelé « aliéniste ». Enfin, à partir de 1940, l'« aliéné » deviendra « malade mental » et « asile » sera remplacé par « hôpital psychiatrique ». L'aliéniste est alors appelé « psychiatre ».